

Département de Haute-Garonne

COMMUNE DE ST-AVENTIN



PLAN LOCAL D'URBANISME

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

5-3

Projet de PLU arrêté le :

Publication le :

Approbation le :

Mai 2010

Numéro	Destination	N° parcelles	Surface indicative	Bénéficiaire
I – Voies publiques				
1	Déviation de Saint-Aventin par la RD 618	Nombreuses parcelles au nord du village	48 000 m ²	Conseil Général
2	Reconstruction des ponts de Ravi (RD 46- Route de Superbagnères)	825	275 m ²	Conseil Général
II – Emplacements réservés à des ouvrages publics				
3	Création d'une la station d'épuration	1495	4 138 m ²	Commune
III – Emplacements réservés à des espaces verts				
	Néant			
Total général des surfaces réservées				52 413 m²